

# BULLETIN DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

(Paraissant à Lausanne quatre fois par an)

*Éditeur:* C.I.O., Mon Repos, Lausanne.

*Rédaction:* Otto Mayer, chancelier du C.I.O., Mon Repos, Lausanne.

*Abonnement:* Fr. suisses 10.— par an (paraît tous les trois mois). Le montant des abonnements peut être versé au C.I.O. à Lausanne: compte de chèques postaux II. 2282 ou au compte du C.I.O. à la Banque Cantonale Vaudoise à Lausanne.

*Published by the I.O.C.,* Mon Repos, Lausanne.

*Editor:* Otto Mayer, chancellor of the I.O.C., Mon Repos, Lausanne.

*Annual subscription:* Ten Swiss Francs (issued four times a year). Payments to I.O.C., Lausanne on Postal account II. 2282 or on I.O.C.'s account at the Banque Cantonale Vaudoise at Lausanne.

FONDATEUR DU C.I.O.: LE BARON PIERRE DE COUBERTIN.

## Liste des présidents du C.I.O.

M. VIKÉLAS (Grèce), premier président, de 1894 à 1896.  
 LE BARON PIERRE DE COUBERTIN (France), 1896 à 1925.  
 LE COMTE DE BAILLET-LATOURE (Belgique), 1925 à 1941.  
 M. J.-SIGFRID EDSTRÖM (Suède), 1941 à 1952.  
 M. AVERY BRUNDAGE (U.S.A.), 1952.

## ENGLISH TEXT OF THIS EDITION: SEE PAGE 41 AND FOLLOWING

Nos clichés figurent toujours entre les textes français et anglais.

Our photos figure always between our French and English texts.

Certaines opinions exprimées dans nos bulletins ne reflètent pas nécessairement l'opinion du C.I.O.

Nos articles peuvent être reproduits avec indication de la source.

*La Rédaction.*

Certain opinions expressed in our Bulletins do not necessarily reflect the views of the I.O.C.

Our articles may be reproduced with indication of the source.

*The Editor.*

## La 55<sup>e</sup> Session de Munich, 22-27 mai 1959

(See English text on page 41).

Vendredi 22 mai : Réunion de la Commission Exécutive du Comité International Olympique.

Samedi 23 mai : Réunion des délégués des Fédérations Internationales avec la Commission Exécutive du Comité International Olympique.  
 Le soir : Séance solennelle d'ouverture de la Session.

Lundi 25 mai :  
 Mardi 26 mai :  
 Mercredi 27 mai : } Session du Comité International Olympique (dès 9 h. 30 et 14 h. 30).

Toutes les réunions auront lieu au *Haus des Sportes* à Munich.

Les délégations des villes désirant obtenir l'organisation des Jeux de la XVIII<sup>e</sup> Olympiade de 1964 présenteront leurs candidatures dès lundi à 14 h. 30 et mardi dès 9 h. 30 (25 et 26 mai). Seuls deux délégués par ville seront reconnus officiellement.

*Ein Deutscher Text über die Arbeiten der Deutschen Ausgrabung in Olympia befindet sich in dieser Ausgabe, Seite 62.*